

Dorval Brunelle et Christian Deblock, *Le libre-échange par défaut*, Montréal, VLB, 1989

Roger Charland

Numéro 15, automne 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002118ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002118ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Charland, R. (1990). Compte rendu de [Dorval Brunelle et Christian Deblock, *Le libre-échange par défaut*, Montréal, VLB, 1989]. *Cahiers de recherche sociologique*, (15), 129–132. <https://doi.org/10.7202/1002118ar>

titre il y a bien sûr l'idée de destin, mais aussi celle du titan Prométhée enchaîné à son rocher.

Albert DESBIENS  
Département d'histoire  
Université du Québec à Montréal

Dorval Brunelle et Christian Deblock, *Le libre-échange par défaut*, Montréal, VLB, 1989.

Dorval Brunelle et Christian Deblock proposent une analyse de la politique économique canadienne et des relations du Canada et du Québec avec les États-Unis. Face à l'échec, à maintes reprises appréhendé, de la politique de centralisation au Canada, ils identifient une seule avenue: la continentalisation de l'économie et même son intégration totale. À ce propos ils notent:

Le Canada représente vraisemblablement la forme la plus avancée d'enchevêtrement social, politique et économique entre l'américanisation et la résistance plus ou moins passive à l'américanisation. L'omniprésence américaine est telle d'ailleurs qu'on peut être en droit de se demander s'il y a autre chose qui caractérise la canadienité en dehors de cette réticence à l'endroit de l'influence américaine (p. 31-32).

Les questions sont simples: le Canada et le Québec peuvent-ils survivre en tant que nations autonomes dans le cadre géo-politique qui est le nôtre? Qu'en est-il du nationalisme pan-canadien? Dans quelle mesure le sentiment national de nos compatriotes canadiens-anglais repose-t-il sur une résistance à l'assimilation nord-américaine? "L'américanité" laisse-t-elle survivre les différences?

Notons au passage que l'opposition au libre-échange, chez les Canadiens anglais, repose sur l'idée de l'existence d'une culture canadienne autonome. Dans un texte publié dans la revue *Spirale* (février 1989), Dorval Brunelle notait que, dans la situation de défense du Canada et de sa souveraineté nationale, le Québec et avec lui la notion des deux peuples fondateurs disparaissaient. En somme, la question du Québec, dans l'opposition au libre-échange et la résistance à la continentalisation, se trouve toujours escamotée. La scène est occupée par la seule entité nationale qui en vaille la peine: le Canada, où les différences culturelles ou ethniques, même majeures, ne parviennent pas à faire oublier la recherche d'harmonie et d'autonomie nationale.

Dorval Brunelle et Christian Deblock démontrent qu'avec l'échec de la politique d'unification du Canada en une globalité homogène la tentative

autonomiste du Québec est perdue. Il est inopportun d'accuser le Québec d'avoir mis en péril l'unité canadienne. La rhétorique des groupes et des partis politiques canadiens n'est que simplification, bonne pour les discours médiatiques. En fait, l'impossibilité de créer la "volonté de nation canadienne" serait due, selon les auteurs, à l'importante présence des États-Unis, à laquelle s'additionne l'incapacité du Canada d'instaurer un espace public canadien:

La raison de ceci tient en partie de l'effet conjugué du poids des contraintes externes et de l'ampleur des divisions internes, en partie à la vulnérabilité d'un personnel politique qui a toujours eu pour défaut de sous-évaluer l'ampleur des problèmes auxquels était confronté le pays et de surestimer l'impact de ses propres palliatifs (p. 34).

Partant de ce constat, les auteurs évaluent les liens entre le Québec et les provinces canadiennes ainsi que les rapports entre le Canada et les États-Unis. Le Québec, largement en faveur de cet accord, ne constitue guère un obstacle à la continentalisation de l'économie. Il ne peut être tenu comme un frein à l'harmonisation des institutions juridiques et politiques des deux pays en présence. Ainsi se pose la question de la viabilité du fédéralisme canadien, de ses institutions et de ses différences.

Brunelle et Deblock décrivent les "fondements historiques et sociaux des différences qui subsistent entre les deux pays" (p. 28), et cernent les intérêts américains dans la poursuite des négociations. La première partie de l'ouvrage est donc consacrée à l'historique des relations canado-américaines, la seconde, plus considérable, au contexte économique dans lequel ont eu lieu les pourparlers. L'approche contextuelle est étoffée d'une histoire de la politique économique canadienne.

Les auteurs rappellent ainsi que certaines conditions doivent être respectées pour que les négociations bilatérales soient concluantes. Elles doivent avant tout avoir lieu entre nations politiquement et économiquement souveraines. Les protagonistes devraient être d'égale force dans les négociations malgré la supériorité d'une des parties au plan économique ou politique. Dans le cadre qui nous intéresse, les auteurs relèvent que les particularités institutionnelles propres à chacun des pays ont eu leurs effets sur le déroulement des pourparlers jusqu'à la ratification de l'accord. Tant au Canada qu'aux États-Unis, nous retrouvons deux paliers gouvernementaux: dans le premier cas le fédéral et le provincial, dans le second le gouvernement central et les États. Dans la fédération canadienne, les députés défendent avant tout les intérêts fédéraux et non ceux de leur province ou de leur région. Chez nos voisins du Sud, en revanche, les représentants des États au Sénat se montrent préoccupés par l'impact de l'accord sur leurs États respectifs, de sorte que la défense des intérêts régionaux a prédominé du côté américain. De plus le Sénat américain a pu contrôler le déroulement des négociations tandis qu'au Canada la pleine responsabilité de celle-ci était assumée par le bureau du premier ministre et par l'équipe de négociation que dirigeait Simon Riesman.

Brunelle et Deblock notent les paradoxes que renferme l'accord de libre-échange. À la suite des recommandations du rapport Macdonald et à l'échec de la politique de diversification des échanges économiques, le Canada opte pour des liens privilégiés avec les États-Unis. Ce choix vise à harmoniser les rapports commerciaux entre les deux pays. Il s'agit d'équilibrer les forces des partenaires, dont l'un est manifestement plus fort que l'autre. D'autre part, le Canada n'a jamais réussi à établir un axe est-ouest dans les échanges commerciaux entre les provinces.

Alors, pour des raisons mystérieuses, il serait soudainement devenu plus facile de négocier avec une puissance extérieure ce que nous ne savons ni ne pouvons transiger "entre nous", à savoir un marché commun canadien et le maintien d'un niveau "national" de production de services sociaux et de bien-être (p. 285).

Ces paradoxes ne se trouvent nullement résolus par l'accord de libre-échange, dont les bases sont douteuses. En somme, le multilatéralisme canadien s'est soldé par un échec.

Ainsi, du point de vue canadien, l'accord canado-américain vient pallier les insuccès d'unification nationale, de la faillite de la centralisation sur la régionalisation du marché canadien. La vision d'une économie politique cherchant à atteindre la diversification des marchés n'aura duré qu'un temps au profit des nouveaux objectifs dictés dans le rapport de la commission Macdonald.

Cette dernière, commandée par le Parti libéral du Canada au cours de son dernier mandat, concluait à l'échec des efforts de diversification économique. De nombreuses recommandations visaient spécifiquement la modernisation des institutions sociales et politiques pour qu'elles soient plus conformes à la réalité socio-économique canadienne et aux tendances internationales. Cette réalité constitue la pierre d'achoppement du discours des défenseurs du libre-échange; comme si le libre-échange ne remettait pas en cause les acquis sociaux canadiens. La comparaison montre clairement que les Canadiens sont plus choyés que les Américains en cette matière. Ce déséquilibre ne fait pas l'objet d'une analyse approfondie des auteurs qui essaient plutôt d'évaluer l'impact de l'accord au Canada. Ainsi, ils se demandent si l'autonomie canadienne existe toujours avec l'entrée en vigueur de ce traité. De même n'y avait-il pas d'autres voies que cet accord qui auraient dépassé les solutions classiques du nationalisme économique et du protectionnisme?<sup>1</sup>

Le libre-échange américain constitue bel et bien une option dans laquelle nous sommes engagés par défaut, c'est-à-dire faute d'avoir su — et peut-être voulu

---

<sup>1</sup> Je pense ici à l'Europe de 1992, au Japon, aux tentatives de mise en place de marchés communs en Afrique, en Amérique latine, etc...

— définir une autre stratégie ou d'autres stratégies au moment opportun (p. 294).

L'accord de libre-échange traduit avant tout l'incapacité politique à envisager d'autres voies viables dans la conjoncture actuelle. La crise économique et l'impasse constitutionnelle ont forcé le pouvoir central à remettre en cause les relations intérieures et à ouvrir son marché extérieur. Notons que le Canada n'a pas prévu de politiques industrielles qui auraient permis plus d'autonomie pour les provinces dans leur développement. Ce choix aurait eu pour effet de produire une nouvelle donnée constitutionnelle allant au-delà de l'accord du lac Meech.

En somme, le Canada aurait dû négocier, ou devrait rouvrir l'accord de libre-échange en prenant soin d'élaborer une politique industrielle autonome et de reformuler ses assises constitutionnelles. Seule une radicalisation des exigences canadiennes pourrait contrer les effets de la continentalisation de l'économie.

En matière constitutionnelle, nous sommes confrontés au défi de la survivance d'une petite nation face à une grande. Les débats ne sont pas clos sur l'élaboration d'une politique claire pour le Québec, ainsi que sur la planification d'une politique économique pan-canadienne et régionale qui n'exclue pas l'autonomie constitutionnelle québécoise. Si le livre de Brunelle et Deblock ne propose pas de solutions "prêtes-à-porter", il a du moins le double mérite d'avoir démontré comment au fil des ans les politiques de développement commercial et économique ont toujours navigué en eaux troubles et d'avoir situé la conjoncture dans laquelle ces négociations se sont déroulées. De nouvelles avenues apparaîtront dans l'horizon canadien mais les jeux sont-ils déjà faits? Pas pour les auteurs.

Roger CHARLAND  
Bibliothécaire  
CRÉPUQ

Anne Quéniart, *Le corps paradoxal. Regards de femmes sur la maternité*, Montréal, Saint-Martin, 1988, 249 pages.

"Bien des gens, écrivait Freud, décerneraient la couronne de l'inquiétante étrangeté (Unheimlichkeit) à l'idée d'être enterrés vivants en état de mort apparente. La psychanalyse nous l'a pourtant appris: ce terrifiant fantasme n'est que la transformation d'un autre qui n'avait à l'origine rien de terrifiant, mais était accompagné d'une certaine volupté, à savoir le fantasme de la vie dans le ventre maternel."

Le fantasme de la vie dans le ventre maternel et la vue de la tête de Méduse se réfèrent selon Freud à deux vignettes d'une même représentation: de l'effroi à la